



TEC™ Universal 2K 149

Colle bicomposante haute performance pour gazon synthétique

AVANTAGES

- Collage performant en conditions sèches
- Excellente résistance à l'humidité et à la chaleur.
- Résistance aux intempéries
- Film flexible
- Sans solvant

UTILISATION

- Installation de gazons synthétiques en intérieur et extérieur.
- Collage aux joints et lignes de marquage sur bande de jonction sur support adéquats pour terrains sportifs.

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTERISTIQUES GENERALES

Base :	résine polyuréthane
Couleur	vert
Durée de vie en pot :	60-70 min*environ
Temps ouvert :	90 min environ
Temps de prise :	12 h environ
Application :	à l'aide d'une spatule B2 ou B3
Consommation :	800-1300 g/m ² suivant le support, la spatule et le revêtement
Nettoyage de la colle fraîche :	Swift@clean 9691 ou Swift@clean 695
Étiquetage	Xn nocif (durcisseur)
Température	Eviter les températures inférieures à 10°C
Conditionnement	Emballage combiné métallique de 13,2 kg et 3,3 kg Emballage combiné plastique de 16,5 kg
Durée de vie	12 mois en emballage d'origine intact dans un local tempéré.
Fiche de données de sécurité	Disponible sur demande

Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire et doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'application (absorption du support, température, hygrométrie...).

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures idéales d'utilisation	Idéales entre 15 et 25 °C
Températures inférieures à 15°C :	La colle épaisit à basse température et le temps de prise s'allonge considérablement.
Températures supérieures à 25°C :	Le durcissement d u mélange est accéléré
Hygrométrie	< 80% afin d'éviter la condensation (point de rosée)

Veuillez consulter notre fiche de données de sécurité.

APPLICATION

Les substrats doivent être résistants, sains, propres, dépolués et exempts de produits gras et de toutes substances susceptibles de nuire au collage. En cas de blanchiment de l'envers du revêtement, réaliser un essai préalable de collage.

Les substrats doivent être secs lors du collage et de la prise de la colle. En cas de substrats humides (rosée, averse,...), nous recommandons l'utilisation de notre colle TEC™ All Weather 2K 160.

Installation de gazon synthétique en intérieur et extérieur sur bandes de jonction. Incorporer le durcisseur à la résine par brassage énergique, de préférence à l'aide d'un mélangeur hélicoïdal adapté sur une perceuse de P= 500 W minimum et tournant à 300 tours/min environ.

Le mélange devra être parfaitement homogène dans toute la masse du produit qui présentera alors une couleur uniforme.

Tout mélange imparfait aurait pour conséquence une réticulation partielle du produit et par suite des défauts de collage ponctuels, la résine n'ayant, par elle-même, aucun pouvoir collant.

Ne préparer que la quantité de colle utilisable dans le délai de vie en pot (environ 60 mn).

La vie en pot est conditionnée par la température et la quantité mélangée. Plus le mélange est important, plus la colle s'échauffe et durcit rapidement.

Le revêtement sera déroulé, les joints coupés et rabattus.

L'adhésif sera étendu à l'aide d'une spatule dentelée sur la bande de jonction **TEC™ Tape U 30/100** ou **TEC™ Tape F 30/100**.

La quantité appliquée est fonction de la structure de l'envers du revêtement.

Le revêtement peut être affiché immédiatement après collage. Vérifier systématiquement le bon transfert de la colle à l'envers du revêtement.

Le délai de 90 mn est conditionné par la température ambiante, l'hygrométrie, la température du support et la durée du mélange.

Si le revêtement n'est pas affiché dans ce délai, on risque un mauvais transfert de l'adhésif et un collage incorrect.

Après affichage, maroufler soigneusement à l'aide d'un rouleau.

Produit réservé à un usage professionnel

Recommandation :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.